



Projet « Organisations Paysannes en Afrique, Caraïbes et Pacifique (OPenACP) »

Atelier national de réflexion sur l'approvisionnement des cantines scolaires par les organisations Paysannes au Togo



Date : le 08 Février 2022

Lieu : Fopadesc, Lomé

Février 2022

I- Introduction

1. Le mardi 08 février 2022, s'est tenu au Centre de conférence FOPADESC à Lomé, l'atelier national de réflexion sur l'approvisionnement des cantines scolaires par les organisations Paysannes au Togo. Organisé par la Coordination togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs (CTOP) avec l'appui du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) dans le cadre du projet « Organisations Paysannes en Afrique, Caraïbes et Pacifique (OPenACP) » financé par le FIDA, cet atelier s'inscrit parmi les initiatives visant à faciliter l'accès des Organisations Paysannes aux marchés institutionnels.

1.1. Rappel du contexte

2. En effet, un état des lieux réalisé par la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP), en décembre 2020 a relevé une faible participation des organisations de producteurs aux marchés institutionnels (dont les cantines scolaires) malgré les multiples atouts et avantages que ces dernières pourront tirer en matière de gestion de risques de marché, définition le prix de vente et d'optimisation de la rentabilité de leur activité de commercialisation. Concernant les cantines scolaires, on note une absence de liens formels entre l'approvisionnement assuré par les mamans cantines et les organisations de producteurs locaux. Ainsi, la source d'approvisionnement des denrées alimentaires demeure le marché local quelques fois distant des écoles à cantines, avec des risques de fluctuation des prix et d'acquisition d'aliments importés et de qualité douteuse.
3. L'ambition du Gouvernement togolais à travers l'institutionnalisation des cantines scolaires par la loi n° 2020-007 du 26 juin 2020 relative à l'alimentation scolaire est de garantir à terme aux élèves situés dans les zones les plus vulnérables, l'accès à une alimentation scolaire suffisante et équilibrée et de promouvoir le développement de la production locale portée par les producteurs locaux et leurs organisations ; amenant à s'interroger sur leurs liens, leurs places et leurs rôles dans l'approvisionnement des cantines. Aussi, cette réflexion rejoint-elle une dynamique régionale ayant conduit à la tenue d'un atelier régional de travail « Les cantines scolaires, outil de promotion du consommateur local », au Sénégal en décembre 2021 et auquel ont pris part la CTOP et l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Cette dynamique régionale est portée par le Comité Français pour la Solidarité internationale (CFSI), la Fondation de France et le ROPPA, et elle concerne le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo.
4. La présente rencontre est ainsi une opportunité de partager avec les acteurs nationaux les conclusions de l'atelier régional de travail et alimenter les réflexions pour la mise en place d'un dispositif d'approvisionnement groupé de vivres et de contractualisation des cantines avec les Organisations de Producteurs.

1.2. Objectifs de l'atelier

5. L'objectif de l'atelier est de contribuer à la pérennisation des cantines scolaires au Togo à travers la promotion de l'approvisionnement direct auprès des producteurs et de leurs organisations. Spécifiquement, il s'agissait de (i) échanger sur l'état des lieux sur les cantines scolaires au Togo notamment le cadre légal et institutionnel, les principaux résultats obtenus, les acquis et limites du programme des cantines du Togo ; (ii) échanger

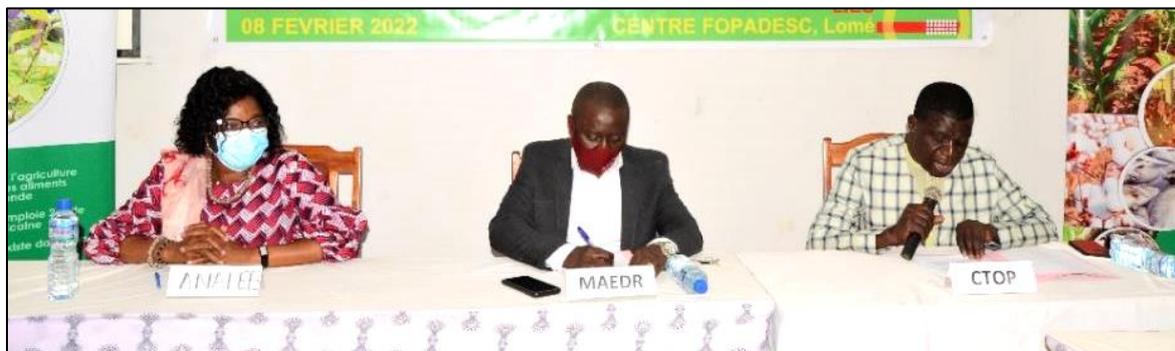
sur la place et le rôle des producteurs et de leurs organisations dans l'approvisionnement des cantines scolaires ; (iii) partager les expériences de trois pays (Burkina, Bénin, Sénégal) sur les cantines scolaires et leur approvisionnement par les Organisations de Producteurs ; (iv) susciter un partage d'expériences et mener des réflexions sur la mise en place d'un dispositif expérimental d'approvisionnement des cantines directement auprès des Organisations de producteurs.

1.3. Participants à l'atelier

6. L'atelier a réuni quarante-un (41) participants dont neuf (09) femmes. Ces derniers sont des représentants des organisations paysannes, des acteurs directement impliqués dans le programmes des cantines scolaires (ANADEB, les coordonnateurs régionaux de Maritime et Plateaux, les parents d'élèves, mamans cantines, etc.), les ONG nationales et internationales (OADEL, Code Utile Afrique, Inades-Formation, CRS, CFSI/Inter-réseaux, etc.), les organisations paysannes notamment les faïtières de producteurs maïs, riz, légumes, volailles, etc., les ministères sectoriels (agriculture, enseignements primaires et secondaires, etc.), l'Union des communes du Togo, le secrétariat exécutif de la CTOP, etc.
7. La liste de présence est annexée au présent rapport.

1.4. Cérémonie d'ouverture

8. L'ouverture de l'atelier a été marquée par trois interventions à savoir le mot de bienvenue du Président de la CTOP, le mot de circonstance de la Directrice Générale de l'ANADEB et le discours d'ouverture du Représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR).



- a. Monsieur OLOU-ADARA Ayéfoumi, Président de la CTOP, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a situé le contexte de la rencontre qui découle de l'engagement des organisations paysannes à contribuer à la pérennisation des cantines scolaires au Togo. Pour ce dernier, les cantines scolaires constituent une opportunité pour les agriculteurs pour écouler leurs produits agricoles s'ils sont au cœur du dispositif d'approvisionnement. Il a exprimé sa gratitude à l'ANADEB pour ses efforts en faveur de l'alimentation scolaire des enfants les plus vulnérables, surtout dans les zones rurales, et son engagement à collaborer avec les OP pour développer un circuit d'approvisionnement court des cantines. Il a fini en remerciant les partenaires techniques et financiers et spécialement le ROPPA pour son appui à cette rencontre.
- b. Madame KATANGA Mazalo, Directrice Générale de l'ANADEB, a d'entrée salué l'initiative et remercié la CTOP pour l'organisation de cette rencontre de réflexion sur un sujet capital mais également très complexe qui est celui du

mécanisme d'approvisionnement direct des cantines par les OP. « *Nous préférons le confesser publiquement, l'ANADEB dans sa course pour la mobilisation de ressources, la multiplication des écoles à cantines, l'augmentation du nombre d'élèves bénéficiaires, etc. est souvent réticente quand il s'agit de s'asseoir et discuter avec les producteurs agricoles sur ce sujet* » a-t-elle déclaré pour exprimer la volonté de l'ANADEB à collaborer avec les OP et tous les autres acteurs pour l'atteinte d'objectifs communs. Elle a ensuite appelé les participants à également réfléchir et à formuler des recommandations sur la faible disponibilité de l'huile et la tomate produites localement et le coût élevé des denrées qui est la principale contrainte à l'approvisionnement des produits locaux.

- c. Monsieur SEGOH Komlan Martin, a à son tour, au nom du Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR), salué la pertinence du thème de la rencontre qui traite de l'épineux problème de marché des produits agricoles. Il a rappelé les initiatives en cours au niveau du Ministère de l'agriculture et inscrites dans la feuille de route 2020-2025 du Gouvernement visant l'amélioration de la productivité agricole, une solution au problème de compétitivité des produits locaux, et par ricochet au problème de marché. Il a émis le vœu que les réflexions débouchent sur des propositions concrètes pour permettre aux cantines scolaires de tirer la production locale en constituant un marché rémunérateur pour les agriculteurs.

1.5. Mise en route de l'atelier

9. Après la cérémonie d'ouverture, un tour de table de présentation des participants a été fait suivi de la mise en place du présidium de l'atelier qui se compose comme suit :
 - Président : M. GNASSINGBE Assimarou Sandou, Président de la FENOMAT ;
 - 1^{er} Rapporteur : M. YAO Amenyo Yawovi, CNIEP/CTOP
 - 2^{ème} Rapporteur : M. NOUANOU Laré, Chargé de suivi-évaluation/ Inades-Formation.
10. Il a été ensuite procédé à la validation de l'agenda de l'atelier et à la présentation des objectifs, les résultats attendus et la méthodologie.

II- Déroulement des travaux

11. Les travaux proprement dits ont été marqués par deux (2) principaux temps :
 - a. Les présentations suivies d'échanges : trois (3) présentations ont meublé ce temps :
 - o Etat des lieux des cantines scolaires au Togo : Place et rôle des OP.
 - o Restitution de l'atelier région de travail « Les cantines scolaires, outil de promotion du consommateur local : Expériences du Bénin, Burkina Faso, Sénégal ».
 - o Présentation de l'expérience du projet : « Promotion d'un système intégré d'alimentation scolaire et d'agroécologie dans la région des Savanes au Togo ».
 - b. Travaux de groupe suivi de restitution et échanges sur la mise en place d'un dispositif d'approvisionnement des cantines par les Organisations Paysannes (OP).

III- Synthèse des travaux

3.1. Etat des lieux des cantines scolaires au Togo : Place et rôle des OP

12. Cette présentation a été faite par M. Amétépé KODJO de l'ANADEB qui a, pour commencer, présenté brièvement l'ANADEB créée par décret N° 2011-0170/PR le 19 janvier 2011. Elle gère 02 programmes et 04 projets dont le Projet des filets sociaux et services de base (FSB) qui s'occupe des cantines scolaires. Concernant l'état des lieux, il a rappelé le cadre stratégique et celui juridique et institutionnel fort avec la loi n ° 2020-007 du 26 juin 2020 et dont les décrets d'application sont en cours d'élaboration. La contribution du secteur privé et de la société civile au programme des cantines a été rappelé ainsi que les objectifs actuels de l'alimentation scolaire.
13. En abordant le rôle et place des OP dans la mise en œuvre des cantines scolaires, il a partagé une estimation de la quantité de vivres par région pour l'année scolaire 2021-2022 ainsi que la stratégie d'approvisionnement des cantines :



Régions	Vivres de base en tonnes/an		
	Maïs	Riz	Haricot
Savanes	158	132	114
Kara	186	167	87
Centrale	181	541	361
Plateaux	247	262	211
Maritime	155	96	91
Total	927	1198	864

14. La dernière partie a concerné les défis actuels de l'alimentation scolaire au Togo que sont : (i) l'élargissement de la couverture des cantines à toutes les écoles primaires publiques des cantons les plus pauvres ; (ii) le renforcement du lien entre l'alimentation scolaire et la production agricole locale (iii) l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas et le renforcement des capacités des acteurs en nutrition, (iv) la coordination des interventions des différents acteurs impliqués dans l'alimentation scolaire ; (v) la mise en place des infrastructures de base (l'eau potable, cuisine en dur, magasin de stockage, etc.).

3.2. Restitution de l'atelier région de travail « Les cantines scolaires, outil de promotion du consommateur local » : Expériences du Bénin, Burkina Faso, Sénégal »

15. Cette présentation a été faite par M. YAO Amenyo Yawovi, CNIEP à la CTOP ayant pris part avec M. REDAH de l'ANADEB à l'atelier régional de travail : « Les cantines scolaires, outil de promotion du consommateur local » et à l'atelier national sur l'alimentation scolaire en décembre 2021 au Sénégal. Concernant les expériences d'autres pays (Bénin, Sénégal et Bénin) sur l'alimentation scolaire, on retient que :



- *Au Bénin*, la loi des finances depuis 2014 a fixé à au moins 80% les produits agricoles locaux à acheter pour l'alimentation dans les universités, les cantines scolaires, les garnisons, etc. Il y a une forte intervention du PAM dans le programme national d'alimentation scolaire (PNASI) surtout dans l'approvisionnement avec des procédures de passation de marchés complexes et inaccessibles aux OP ;
 - *Au Burkina*, la gestion des cantines scolaires est transférée aux communes par décret et un arrêté sur l'achat de produits alimentaires locaux par les structures publiques dans le cadre de leur approvisionnement, et une initiative présidentielle « Assurer à chaque enfant en âge scolaire, au moins un repas équilibré par jour ».
 - *Au Sénégal*, il existe plusieurs partenaires et initiatives de soutien à l'alimentation scolaire et développement de circuit court d'approvisionnement des cantines, un fort soutien de la société civile, de personnalités (Groupe d'Amis de l'Alimentation Scolaire au Sénégal) et des parlementaires (réseau des parlementaires pour la promotion de l'alimentation et la modernisation des repas), la mise en place Groupe Multisectoriel de l'Alimentation et la Nutrition à l'Ecole (GMSANE) pour renforcer la pérennité et le financement de l'alimentaire scolaire.
 - *Au Togo*, il est ressorti que l'approvisionnement est assuré hebdomadairement par les mamans cantines sur les marchés locaux mais ces dernières ne sont pas en lien direct avec les producteurs. Aussi, la micro-segmentation du marché ne permet pas aux OP de se positionner pour contractualiser avec les cantines.
16. Sur le cas du Togo, les travaux ont débouché sur la nécessité de mettre en place un dispositif d'approvisionnement groupé de vivres et de contractualisation avec les Organisations de Producteurs.

3.3.Présentation de l'expérience du projet : « Promotion d'un système intégré d'alimentation scolaire et d'agroécologie dans la région des savanes au Togo ».

17. Cette présentation a été faite par KOLANI Bethien, Directeur Exécutif de l'ONG Code Utile, porteuse du projet « *Promotion d'un système intégré d'alimentation scolaire et d'agroécologie dans la région des savanes au Togo* » financé par l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la Commission de la CEDEAO. Dans sa communication, il a situé le contexte de la mise en œuvre, les objectifs de départ, la stratégie de mise en œuvre, les parties prenantes, les résultats obtenus et les leçons apprises.
18. On retient que 1020 élèves des 06 écoles ciblées ont bénéficié d'un repas chaud par jour sur la durée du projet, 150 mères nourrices formées sur l'éducation nutritionnelle, les organisations de petits producteurs et transformateurs ont été mises en relation avec les écoles à cantines ciblées pour l'approvisionnement en produits de qualité et de manière régulière conformément aux contrats, les jardins scolaires ont été développées, etc.
19. L'ONG CODE UTILE a ainsi expérimenté la formalisation des contrats de partenariat avec les associations de petits exploitants pour la fourniture de vivres et autres dérivés aux cantines scolaires et élaboré à cet effet, un guide pratique de mise en place d'un modèle de gestion intégrée des cantines scolaires.



Points d'attention des échanges

20. A l'issue des présentations, les échanges ont essentiellement porté sur :
- *Le coût des denrées alimentaires* : l'attention est attirée sur le fait que le prix élevé des produits locaux ne doit pas être une raison pour se tourner vers les produits importés si on prend en compte les maladies auxquelles on expose les enfants qui les consomment. Exemple : plus de 60% des tomates concentrées importées au Togo auraient une teneur trop élevée en plomb et constitueraient un risque potentiel pour la santé des consommateurs.
 - *La possibilité de s'approvisionner localement en huile et autres produits transformés* : en soulignant l'existence sur le territoire national des unités de production d'huile végétale (arachide, coco, etc.) qui aujourd'hui ont des difficultés pour écouler leurs produits. Ces derniers pourront revoir le conditionnement de leurs huiles pour répondre aux besoins des cantines. Il en est de même pour les jus, les purées de tomates, etc.
 - *La stratégie d'extension des écoles à cantines scolaires* : on retient que l'ambition du gouvernement est que 15% des écoles primaires publiques soient couvertes d'ici à 2025.
 - *La contribution de l'Etat et celle des communautés* : on retient que pour le plat servi aux élèves coutent 125 FCFA, la contribution de l'Etat est de 115 FCFA et celle des communautés est de 10 FCFA.
 - *Le stockage, la sécurité des stocks, la garantie de la qualité des stocks* : ils sont apparus comme des éléments à prendre en compte surtout si on veut aller vers un approvisionnement de grande quantité.
 - *La prise en compte de la transformation dans le circuit d'approvisionnement* : Ceci permettrait d'ajouter de la valeur aux produits et de rallonger leur durée de vie. Les transformateurs ne doivent donc pas être ignorés dans l'approvisionnement des cantines.
 - *Le spectre géographique de l'approvisionnement* : il est suggéré que l'achat des denrées aillent au-delà des cantons si les produits recherchés n'y sont pas disponibles afin de s'approvisionner dans d'autres localités du pays au lieu de prendre les produits importés pour substituants.
 - *La nécessité de créer une synergie d'actions autour des cantines* : d'où le besoin de mettre en place un cadre de concertation multi acteurs sur l'alimentation scolaire au Togo.
 - *L'effet des cantines sur l'état nutritionnel des enfants* : on retient des échanges qu'un suivi est régulièrement fait sur la qualité des repas. Il est proposé d'introduire les aliments à haute valeur nutritive (le pain, la patate douce, les fruits, etc.) dans l'alimentation des enfants. Les moyens financiers seraient la principale contrainte à cette proposition.

3.4. Travaux de groupe : Vers la mise en place d'un dispositif d'approvisionnement des cantines par les OP

21. A la suite des échanges sur les différentes présentations, trois groupes de travail ont été constitués pour proposer chacun un modèle d'approvisionnement des cantines par les OP. Il s'agit :
- a. Groupe 1 composé des acteurs du programme des cantines scolaires (ANADEB, parents d'élèves, maman cantines, etc.)
 - b. Groupe 2 composé des acteurs étatiques, des partenaires techniques et financiers, les OSC, etc.

c. Groupe 3 composé des organisations paysannes (OP)



Travaux du Groupe 1



Travaux du Groupe 2



Travaux du Groupe 3

22. Les consignes des travaux de groupe étaient les suivantes : Quel modèle préconisez-vous pour garantir l'approvisionnement des cantines scolaires par les organisations de producteurs agricoles au Togo : à court terme (un modèle expérimental) ? à moyen terme (un modèle à institutionnaliser) ? Quel pourrait être votre place/rôle/engagement dans ce modèle ? Quelles recommandations formulez-vous pour la mise en œuvre de ce modèle ?
23. Les résultats des travaux sont présentés en annexe. On retient de façon transversale dans l'ensemble des résultats des 3 groupes un modèle prenant en compte *la cartographie des OP et de leurs capacités d'approvisionnement, l'identification des besoins des cantines, la formation des acteurs sur les procédures de passation des marchés, le renforcement des infrastructures de stockage dans les écoles à cantines, la forte implication du MAEDR pour améliorer la productivité, la sensibilisation des acteurs (les parents d'élèves, les mamans cantines, etc.) sur le consommateur local, la contractualisation OP-cantines, la facilitation de l'accès aux intrants, etc.*

IV- Synthèse des propositions pour garantir l'approvisionnement des cantines par les OP

24. La synthèse des travaux a été conduite par M. Daouda DIAGNE du CFSI/Inter-réseaux.



25. Il est préconisé un dispositif d'approvisionnement garantissant le développement d'un système alimentaire territorialisé et le développement de l'économie locale. Une démarche à plusieurs étapes ressort de la synthèse.
26. Les principales étapes sont :

1. Identification d'un territoire (pour un projet pilote à court terme)
2. Cartographie des acteurs intervenant sur le territoire notamment les cantines, les OP, les transformateurs, les structures d'appui, etc.
3. Recensement des besoins en vivres des cantines
4. Evaluation la capacité de production et de livraison des OP
5. Identification des magasins de stockage des vivres (y compris les infrastructures des OP)
6. Mise en relation des OP (y compris les OP transformatrices) avec les cantines et formalisation des relations entre acteurs (contractualisation)
7. Renforcement de capacités des OP sur la contractualisation ;
8. Mise en place d'un cadre de concertation multi acteur (les acteurs intervenants dans l'alimentation)
9. Accompagner les OP à produire en quantité et en qualité (aspect nutritionnel) : appui conseil, intrants, etc.
10. Suivi du dispositif et capitalisation
11. Plaidoyer et lobbying sur la base des résultats obtenus.

27. Cette synthèse a été suivie du mot de remerciement du Représentant du Président de la CTOP, M. GNASSINGBE Assimarou, à l'endroit des participants.

V- Principales recommandations

28. En plus des propositions d'actions pour la mise en place du dispositif expérimental d'approvisionnement des cantines par les OP, les recommandations ci-après ont été formulées :

A l'endroit de l'Etat

- Allouer un pourcentage du budget national au programme des cantines scolaires ;

A l'endroit de l'ANADEB :

- Introduire les produits à forte valeur nutritive (patate douce, légumes, fruits, etc.) dans l'alimentation des enfants ;
- Autoriser les mamans cantines à s'approvisionner dans d'autres localités du pays au-delà de leurs cantons si les produits recherchés n'y sont pas disponibles au lieu de prendre les produits importés pour substituants.
- Prendre en compte les transformateurs locaux dans la chaîne d'approvisionnement des cantines ; exemple des producteurs d'huile, de purée de tomate, etc.
- Initier un cadre multi acteurs de concertation autour des cantines scolaires pour une meilleure coordination et garantir leur financement et leur pérennité ;

A l'endroit de la CTOP,

- Sensibiliser les OP sur l'opportunité de marché que constituent les cantines scolaires et les orienter vers les écoles à cantines pour la mise en relation.
- Créer une plateforme électronique whatsapp pour la poursuite des discussions sur l'approvisionnement des cantines par les OP.

ANNEXE

Annexe 1 : Résultats des groupes de travail

Groupe 1 : acteurs du programme des cantines scolaires

❖ Quel modèle préconisez-vous pour garantir l’approvisionnement des cantines scolaires par les organisations de producteurs agricoles au Togo ?

➤ Un modèle expérimental

- Faire la cartographie des OP dans une préfecture
- Disposer de la liste des écoles de la préfecture
- Identifier les ONG locales pour les actions de sensibilisation des OP et des MC
- Les communes, les sectoriels (ICAT, agriculture, santé) pour s’occuper des aspects de control qualité...
- Evaluer les quantités des vivres à produire par an
- Spécialiser certaines localités dans la production des certains vivres en fonction des climats
- Contractualisation entre les COGES et les OP
- Identifier les magasins de stockage

❖ Quel pourra être votre place/rôle/engagement dans ce modèle ?

- L’ANADEB vise les contrats et supervise les paiements
- L’ANADEB facilite les relations entre les OP et les MC
- L’ANADEB Finance le processus de fournitures de repas
- Suivi/évaluation du partenariat

❖ Quelles recommandations formulez-vous pour la mise en œuvre de ce modèle ?

- Mettre en place un cadre de concertation ANADEB-CTOP
- Elaborer un projet de convention tripartite entre Développement-Agriculture et CTOP
- Mobiliser plus de ressources pour la fourniture des repas
- Faire des plaidoyers auprès des IMF pour permettre au OP d’avoir des prêts pour lancer les productions en quantité
- Former les acteurs (MC et OP) sur les modules de passation de marché simplifié et la gestion financière
- Mettre en place un dispositif de sécurisation et de stockage (Construire des magasins de stockage)

Groupe 2 : Autres acteurs étatiques, OSC, PTF

- ❖ **Quel modèle préconisez-vous pour garantir l'approvisionnement des cantines scolaires par les organisations de producteurs agricoles au Togo : à court terme (un modèle expérimental) ? à moyen terme (un modèle à institutionnaliser) ?**

A court terme

- Faire la cartographie des OP / transformatrices (spéculation et capacité) à proximité des écoles à cantines
- Evaluer les besoins en vivres des cantines scolaires
- Faire la contractualisation entre les OP/ transformatrices et les écoles
- Installer les jardins scolaires et les champs écoles (TP pour les élèves, les parents font le reste du travail)
- Faire le stockage au niveau local (école ou chez un volontaire)
- Amélioration la nutrition des aliments en introduction des produits locaux à fortes valeurs nutritionnelles

Moyen terme

- Faire un inventaire des OP (spéculation et capacité) à proximité des écoles à cantines
- Evaluer les besoins en vivres des cantines scolaires
- Faire la contractualisation entre les OP et les écoles
- Installer les jardins scolaires et les champs écoles (TP pour les élèves, les parents font le reste du travail)
- Faire le stockage au niveau local (école ou chez un volontaire)
- Impliquer le MAEDR de l'agriculture pour intensifier la production agricole
- Amélioration la nutrition des aliments en introduction des produits locaux à fortes valeurs nutritionnelles

- ❖ **Quel pourra être votre place/rôle/engagement dans ce modèle ?**

- Faciliter la mise en œuvre de la stratégie (partenariat technique, renforcement de capacité des acteurs)

- ❖ **Quelles recommandations formulez-vous pour la mise en œuvre de ce modèle ?**

- Sensibiliser les acteurs (maman cantines, élèves, enseignes, ...) sur l'importance du consommé local
- Travailler à la mise en place des systèmes alimentaires territorialisés
- Sensibiliser les acteurs sur la protection de l'environnement en lien l'agro-écologie
- Prendre des mesures pour doter chaque école cantine d'une source d'eau et d'énergie (renouvelables)
- Equiper chaque école de magasin de stockages
- Accélère la mise en œuvre du projet PAQEED (projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Éducation de Base)

Groupe 3 : Organisations de producteurs agricoles

- ❖ **Quel modèle préconisez-vous pour garantir l'approvisionnement des cantines scolaires par les organisations de producteurs agricoles au Togo : à court terme (un modèle expérimental) ? à moyen terme (un modèle à institutionnaliser) ?**

A court terme (un modèle expérimental)

- la mise en relation des mamans cantines avec les OP dans chaque zone
- Sensibilisation et formation de différents acteurs
- Identification des Op par la CTOP
- Identifier les transformateurs des produits locaux

A moyen terme (un modèle à institutionnaliser)

- Mise en place d'un groupe multi-acteurs (OP, communes, CVD, directeurs d'écoles etc...)
- Rédaction des contrats avec les différents acteurs
- Garantir la production au niveau des OP

- ❖ **Quel pourra être votre place/rôle/engagement dans ce modèle ?**

- Fournir la matière première
- Assurer la disponibilité des produits en qualité et en quantité

- ❖ **Quelles recommandations formulez-vous pour la mise en œuvre de ce modèle ?**

- Mise en place d'un cadre formel multi-acteur
- Planter un comité de pilotage et de suivi